

Compte rendu du 05/09/2013

Réunion de la Comité 21

Présents :

BARRY Philippe (Maire)

DEBORD Chantal (Elue)

DUPUY Christiane (Employée de mairie)

EL MOUFAKKIR Saïd (Habitant)

GALI Francis (Chef d'entreprise)

GRANGER Pascal (Habitant)

GUIMOND David (Responsable des services techniques)

MERIGAUD Dominique (Elu)

METZ Guillaume (Agriculteur)

NAULEAU Philippe (Elu)

ROUX Marie-Claude (Elue)

AIRAUD Chloé (Chargée de mission A21)

Absents :

DELBANCUT Patrice (DREAL)

GABORIAU Marie-Christine (Enseignante)

MARTIN Laurent (Elu)

MOUTY Hélène (Habitante)

PERRIER Thibaut (Lycéen)

Ordre du jour :

- 1) Introduction
- 2) Travail sur la hiérarchisation des actions
- 3) Travail sur l'avancement des actions
- 4) Conclusion

1. Introduction

Présentation de Chloé Airaud :

Recrutée pour une durée de 10 mois sous le statut de volontaire du service civique, Chloé AIRAUD est embauchée en tant que chargée de mission de l'agenda 21 de Saint-Priest-sous-Aix. Sa mission s'oriente principalement sur 2 axes : Faciliter la mise en place des actions de l'agenda 21, et mettre en place l'évaluation du projet.

Rôle du comité 21 :

Après l'étape de conception de l'agenda 21, le rôle du comité 21 évolue. A présent, cette instance travaille sur le retour et l'observation de l'évolution du territoire. C'est également un organe de décision proposant des améliorations à apporter. Les membres du comité 21 agissent par la mise en place des actions, mais également par l'organisation de l'ensemble de la démarche. Cependant, la chargée de mission A21 et la cellule 21 travaillent en amont afin d'apporter des informations claires permettant la prise de décision.

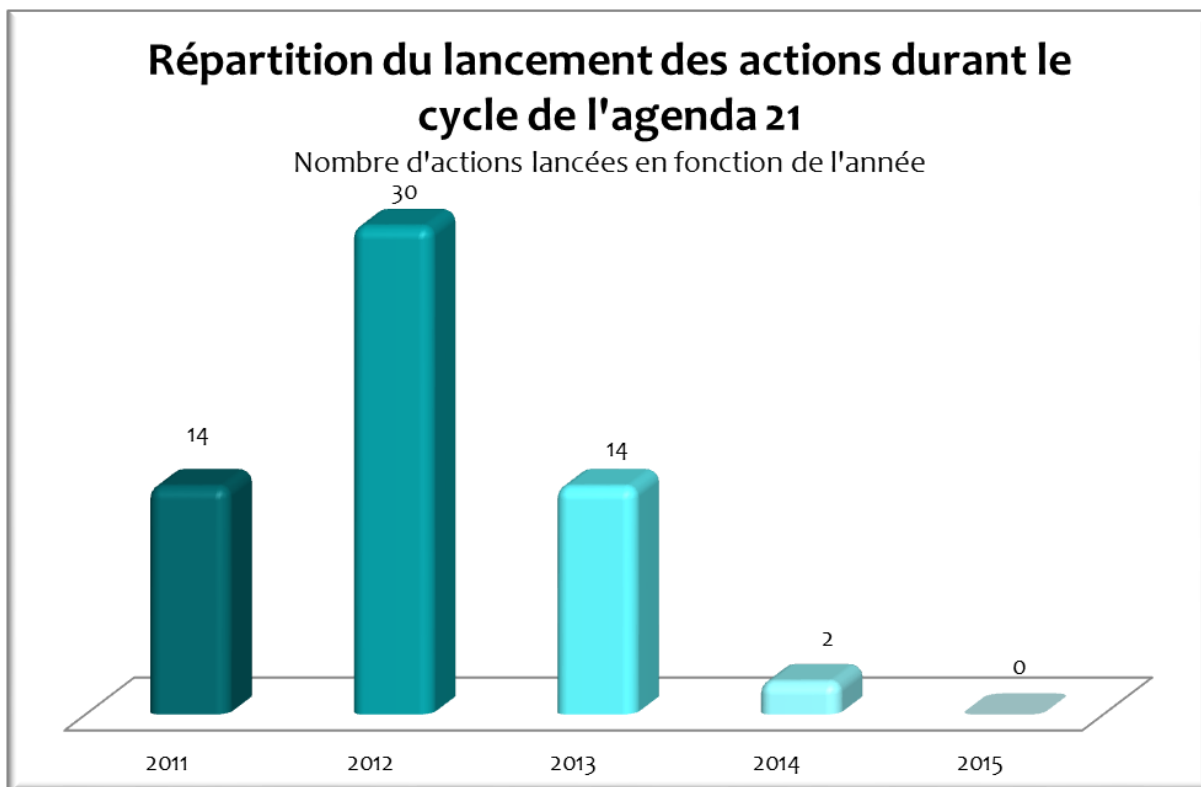
Présentation de l'ordre du jour :

- Hiérarchisation des actions
 - Pourquoi adapter le calendrier prévisionnel?
 - Nombre d'actions restant à hiérarchiser
 - Atelier de travail sur la définition d'un nouveau calendrier
 - Présentation et validation de la nouvelle hiérarchisation
 - Recherche de bénévoles
- Avancement des actions
 - Travail sur les bilans
 - Travail sur le plan d'actions
 - Discussion sur les actions en difficulté
- Conclusion
 - Organisation de la suite du comité 21

2. Hiérarchisation des actions

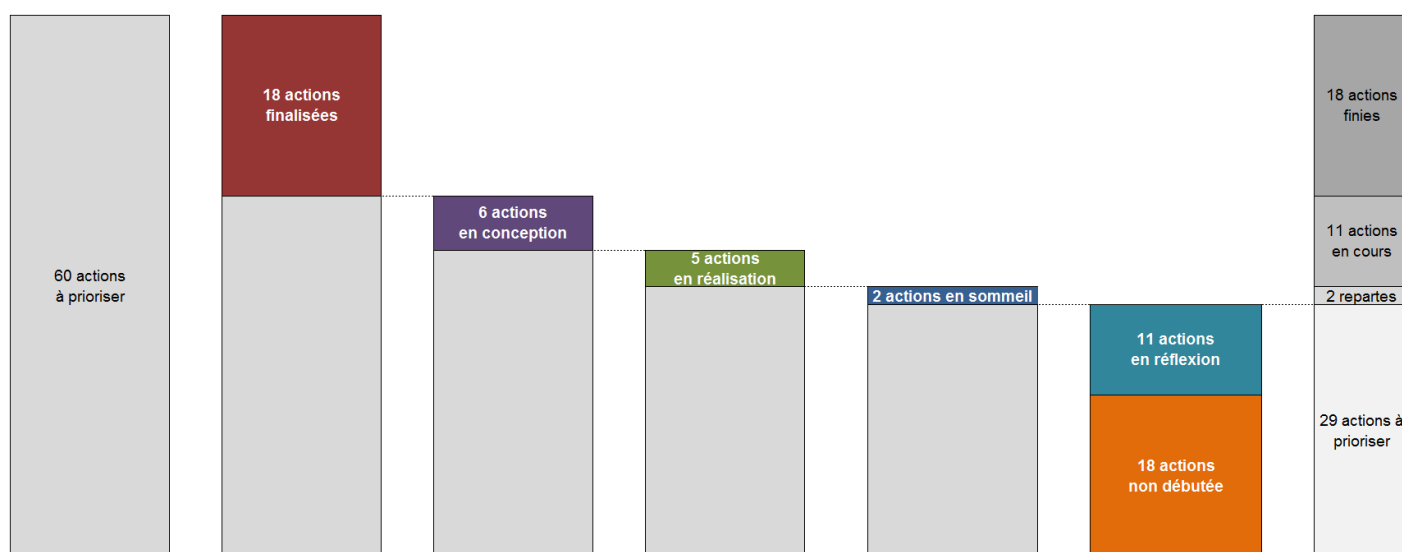
Présentation de la nécessité d'adapter le calendrier prévisionnel :

Le bilan d'étape mi-2013 montre que la mise en œuvre des actions n'a pas suivi le calendrier prévisionnel prévu dans le livret de l'agenda 21. Cela peut s'expliquer par un nombre d'actions à lancer trop différent d'une année sur l'autre comme l'illustre le graphique suivant :



Afin de relancer la mise en place des actions, la première étape est de hiérarchiser les actions restant à mettre en œuvre.

Ainsi, le schéma ci-dessous présente l'avancement des actions. Il illustre le nombre d'actions restant à mettre en œuvre, à savoir 29.



Organisation du travail de hiérarchisation :

Le comité 21 s'est organisé en 3 groupes de 3 à 4 personnes pour travailler sur le tableau de hiérarchisation. Une discussion réunissant l'ensemble des membres a ensuite permis de définir une décision commune.

Organisation du lancement des actions :

Afin de structurer la mise en place du plan d'actions, le comité 21 a choisi de modifier le cadencement du lancement des actions. Ainsi 5 actions seront définies à chaque réunion comme étant prioritaires. Conjointement, des animateurs d'actions devront nécessairement être désignés. Les membres du comité 21 sont invités à participer à la recherche d'animateurs.

DECISIONS

- Le comité 21 a validé comme étant prioritaire les 5 actions suivantes pour lesquelles une première proposition d'animateurs a été faite :

122	Chantier citoyen pour l'entretien des chemins
	Dany Chauvet / Emmanuel Louis
205	Création d'une liste des personnes sans véhicule
	Marie-Claude Roux
203	Création d'une liste de volontaires pour offrir une aide ponctuelle aux personnes
	Marie-Claude Roux
127	Opération "nettoyons la nature" par les élèves de l'école
	Amicale scolaire avec le soutien de l'association 3D
129	Opération "une naissance, un arbre"
	L'appui des services techniques

- Le comité 21 a validé la liste suivante comme étant un support d'aide à la décision lors du choix des prochaines actions à lancer.

1	204	Information sur les aides à la mobilité
2	406	Information et de sensibilisation aux économies d'énergie
3	110	Gestion municipale éco-responsable de l'énergie
4	126	Compostage des déchets organiques de la cantine
5	403	Optimisation de l'information du bulletin municipal
6	109	Réduction de la consommation d'eau potable dans les foyers
7	404	Réalisation d'une carte du réseau de chemins
8	502	Rencontres interassociations thématiques
9	405	Information et de sensibilisation sur les milieux naturels
10	108	Gestion municipale éco-responsable de l'eau potable
11	201	Création d'un Centre Communal Actions Sociales
12	407	Information sur le covoiturage
13	131	Chantier citoyen "ouverture des milieux humides en forêt"
14	304	Mise en place de signalisations des entreprises et commerces locaux
15	102	Chantier école dans l'écoconstruction
16	305	Mise en place d'un forum des acteurs économiques locaux
17	125	Organisation de manifestations écoresponsables
18	132	Entretien des milieux ouverts avec le sylvopastoralisme
19	303	Installation d'un maraicher avec circuit court

- Le comité 21 a défini les actions suivantes comme n'étant pas prioritaires à lancer :

104. Aménagement d'un jardin partagé : Cette action dépend de l'action 101. « Aménagement d'un écoquartier » qui n'est pas finalisée.

112. Gestion municipale du papier : Déjà beaucoup de chose sont réalisées par la municipalité, une discussion mérite d'être lancée sur la pertinence de garder cette action.

503. Organisation de repas citoyens pendant l'été : Cette action est déjà mise en place de façon locale à l'échelle des hameaux.

117. Réduction de la consommation de produits jetables par la municipalité : Là encore la municipalité a déjà mis des choses en place. La pertinence de cette action est elle aussi à rediscuter.

506. Visites de fermes agricoles locales : Cette action dépend de l'école et doit être portée par les enseignants. Or, nous faisons déjà appel à eux avec l'action 127. Opération « nettoignons la nature » par les élèves de l'école.

3. Avancement des actions

- a. Travail sur les bilans :

Présentation des bilans :

Le bilan d'étape mi-2013 réalisé présente l'avancement de l'ensemble des actions. Afin d'informer le plus grand nombre, un document de communication est en cours. Il détaillera 6 actions et présentera clairement l'avancement de l'ensemble du plan d'actions.

DECISION

- Le comité 21 a validé le contenu du bilan d'étape mi-2013.
- Le comité 21 souhaite préciser la terminologie des étapes de réflexion et de conception. Des propositions ont été faite :
 - Changer le terme « conception » par « préparation »
 - Ajouter un texte explicatif à la légende
 - Se baser sur la roue de Deming pour retravailler les termes.

NB : La roue de Deming illustre le cycle PDCA (Plan-Do-Check-Act) qui est une organisation permettant d'améliorer la qualité d'un projet.

b. Travail sur le plan d'action

Le plan d'action d'un agenda 21 n'est pas figé. Il peut être modifié tout au long du projet en fonction de l'évolution du territoire. Ainsi, les actions peuvent être modifiées, supprimées et de nouvelles peuvent être ajoutées.

DECISIONS

- Le comité 21 a décidé de supprimer l'action 132. « Entretien des milieux ouverts avec le sylvopastoralisme » :

Après discussion avec M. Lacorre de l'ONF, il s'avère que l'entretien des milieux sensibles présents dans la forêt des Loges ne permet pas la mise en place de cette action. En effet, elle ne rentre pas dans le plan de gestion de la forêt des Loges rédigé par le GSF (Action 113).

- Le comité 21 a décidé de modifier l'action 407. « Information sur le covoiturage » :

L'information ne suffit pas pour développer le covoiturage, un travail d'incitation aurait un impact plus important. Ainsi, des premières idées ont été lancées, comme développer une liste de personnes faisant du covoiturage, ou encore faire paraître dans le bulletin municipal des témoignages de covoituteurs.

- Le comité 21 a décidé d'ajouter l'action 133. « Rénovation des bâtiments communaux » :

Cette action permet d'inclure des rénovations déjà réalisées comme l'école ou encore le bâtiment des services techniques et des rénovations en cours comme la salle des fêtes. Cette dernière est transversale car elle touche l'économie d'énergie (rénovation BBC), le tri des déchets (mise à disposition de poubelles de tri), l'accessibilité (mise en accessibilité pour les PMR) et le renforcement des liens (amélioration des conditions de travail pour les associations). La création de cette action permettra également aux élus d'inclure des rénovations éventuelles dans l'agenda 21.

c. Discussion sur les actions en difficulté

Par manque de temps, le comité 21 n'a pas pu travailler sur cette partie de l'ordre du jour.

Les actions en difficulté sur lesquelles la cellule 21 souhaitait avoir des retours sont :

- 106. Achat groupé de copeaux de bois
- 501. Organisation de Cafés citoyens
- 504. Journées conviviales « détente – nature –picnic »

L'association 3D a prévu de travailler sur ces points lors de leur prochaine réunion. L'ensemble des membres du comité 21 est invités à réfléchir à des pistes d'amélioration pour le prochain comité 21.

4. Conclusion

Afin de d'instaurer un dynamisme dans le comité 21, les réunions suivrons le rythme d'une tous les 3 mois.

L'ordre du jour de la prochaine réunion :

- Discussion sur les actions en difficulté :

Retour sur les actions :

106. Achat groupé de copeaux de bois

501. Organisation de Cafés citoyens

504. Journées conviviales « détente – nature –picnic

- Adaptation du plan d'action

Réflexion sur les actions

112. Gestion municipale du papier

117. Réduction de la consommation de produits jetables par la municipalité

- Définition des 5 nouvelles actions à lancer
- Recherche de bénévoles
- Planification des prochaines actions
- Présentation de l'évaluation et de son organisation

La date pour la prochaine réunion du comité 21 a été posée le : **jeudi 5 décembre à 20h à la salle des mariages**